



Paris, le 14 juillet 2022

## La Banque de France (BDF) et la Banque Nationale du Cambodge (BNC) signent un accord de coopération

Singapour/Phnom Penh/Paris, 14 Juillet 2022. Le Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, et le Gouverneur de la Banque Nationale du Cambodge (BNC), Chea Chanto, ont signé aujourd'hui un accord de coopération entre les deux banques centrales. La signature de cet accord prolonge la mise en œuvre du premier accord signé en 2006 entre les deux banques centrales. Ce nouvel accord vise à promouvoir le renforcement des compétences dans les domaines clés des activités de banque centrale et le développement équilibré du système financier. Il encouragera la coopération transnationale et les échanges d'expérience pour le bénéfice commun des deux institutions.

François Villeroy de Galhau a déclaré, « *la signature de cet accord de coopération entre la Banque de France et la Banque Nationale du Cambodge est une nouvelle étape dans la relation diversifiée qu'entretiennent nos deux institutions depuis plusieurs années. Le Bureau de Représentation de la Banque de France en Asie jouera un rôle essentiel pour faire en sorte que cet accord donne sa pleine mesure, à l'avantage de nos deux banques centrales.* »

Chea Chanto a déclaré, « *la Banque de France et la Banque Nationale du Cambodge ont construit au fil du temps des liens bilatéraux très forts et une relation de confiance dans le cadre d'un partenariat durable. Je suis convaincu que la signature de ce nouvel accord de coopération renforcera et élargira encore notre coopération technique, pour notre bénéfice commun. Je salue également la présence du bureau de Représentation de la Banque de France en Asie, qui coordonnera la mise en œuvre de cet accord et facilitera la pleine réalisation de ses objectifs.* »

\*\*\*

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

---

**À propos de la Banque de France**

La Banque de France (BDF), membre de l'Eurosystème, est une institution indépendante dont les trois grandes missions sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et le service économique à la collectivité. Elle contribue à la définition de la politique monétaire de la zone euro et assure sa mise en œuvre en France. Elle est chargée de la supervision des banques et des sociétés d'assurance et de la prévention des risques. Elle offre également un large éventail de services économiques aux entreprises et aux particuliers.

---

**À propos de la Banque Nationale du Cambodge**

La Banque Nationale du Cambodge (BNC) est la banque centrale du Cambodge. Elle détermine et met en œuvre la politique monétaire visant à maintenir la stabilité des prix de façon à faciliter le développement économique dans le cadre de la politique économique et financière du royaume. Autorité monétaire, la BNC gère la politiques monétaire et la politique de change, et est le seul émetteur de la monnaie nationale, le riel cambodgien.

La BNC est également l'autorité de supervision. À ce titre, elle réglemente et supervise l'activité des banques et des institutions financières au Cambodge. La BNC assure également la surveillance des systèmes de paiement de la nation, établit la balance des paiements et participe à la gestion de la dette extérieure.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à :**

Banque de France

Service de presse  
Direction de la communication  
Contact : +33 1 42 92 39 00  
Email: [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

National Bank of Cambodia

Bureau de Communication de la Banque Nationale du Cambodge  
Département de la Recherche Economique et de la Coopération Internationale  
Contact : (885) 23 990 196  
Email: [nbccommunication@nbc.org.kh](mailto:nbccommunication@nbc.org.kh)

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00